



# MES DROITS DE CITOYEN européen

## CITOYENNETÉ

### SYMBOLES et DATES CLÉS

ILS ONT OUBLIÉ  
MON ANNIVERSAIRE!  
BONJOUR LA  
CITOYENNETÉ...



Les

dates clés de  
la citoyenneté européenne

**1957** : signature du Traité de Rome, où apparaît la notion de « ressortissant de la Communauté économique européenne »

**1973** : déclaration du sommet de Copenhague, qui consacre la démocratie représentative, le règne de la loi, la justice sociale et le respect des droits de l'homme comme éléments fondamentaux de l'identité européenne

**1979** : première élection du Parlement européen au suffrage universel direct

**1985** : adoption des principaux symboles européens

**1992** : signature du Traité de Maastricht sur l'Union européenne, qui consacre la citoyenneté européenne et, pour la première fois, énumère les droits des citoyens européens

**2000** : adoption de la Charte des droits fondamentaux

**2009** : signature du Traité de Lisbonne, qui intègre la Charte des droits fondamentaux et introduit de nouveaux éléments pour favoriser la participation des citoyens à la vie de l'Union

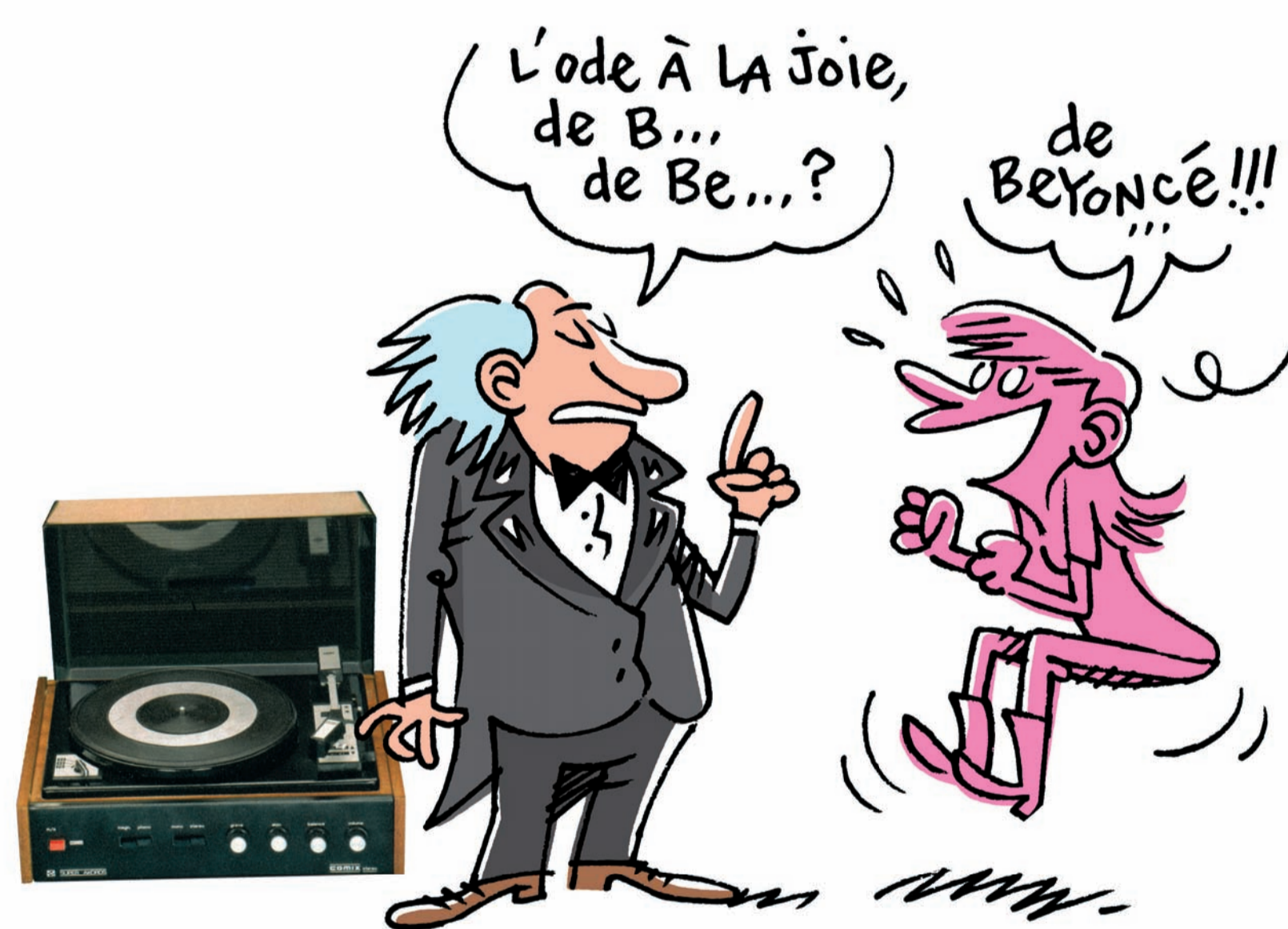


LE DRAPEAU  
EUROPÉEN

*symbole d'harmonie*

“ Unie dans la diversité ”

DEVISE DE L'UE



L'ode À LA Joie,  
de B...  
de Be...?

de BEYONCÉ!!!

*L Ode la joie* hymne de l'UE

9

mai

je fais la fête...  
de l'Europe!



# MES DROITS DE CITOYEN européen

# VOIX des CITOYENS



**Le** Parlement européen débat et vote les lois de l'Union européenne.

Ses membres, les députés européens, représentent l'ensemble des citoyens de l'Union et défendent leurs intérêts.

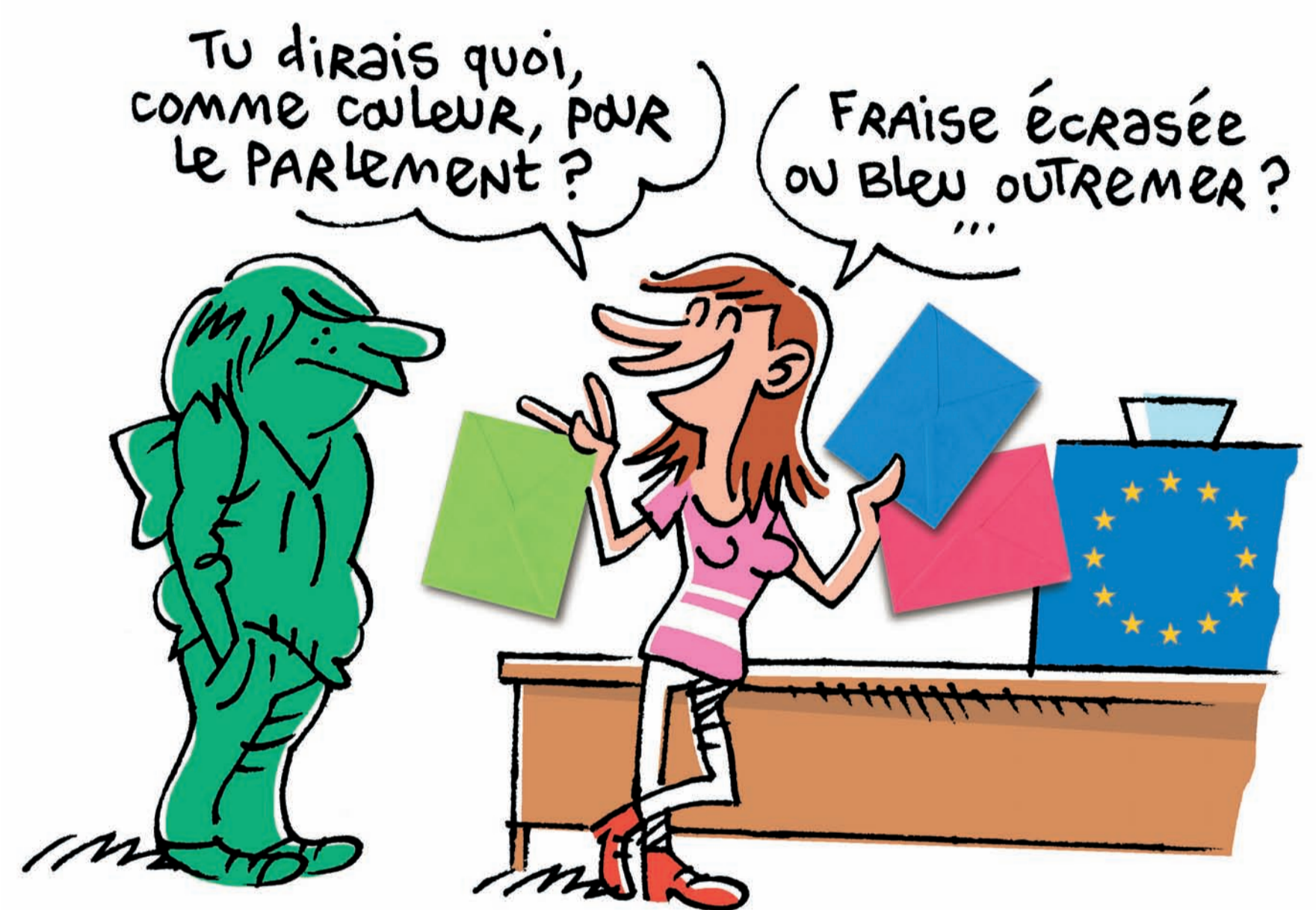
Il exerce 3 pouvoirs fondamentaux :

- pouvoir législatif, *partagé avec le Conseil de ministres*
- pouvoir budgétaire, *partagé avec le Conseil de ministres*
- contrôle démocratique des institutions européennes

Pour plus d'infos, je me rends sur : [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)



“ Par mon vote, je choisis la couleur politique du Parlement européen. ”



**En tant que citoyen européen, j'ai le droit de choisir qui me représente.**



J'ai plus de 18 ans et je réside dans un pays de l'Union européenne : je vote pour choisir mon député européen ! Élu au suffrage universel direct, il siègera pendant 5 ans au Parlement européen, où il me représentera.

### En pratique

*En tant que ressortissant d'un pays de l'Union européenne, je peux voter soit dans mon pays d'origine, soit dans le pays de l'UE dans lequel je vis.*

**Le Traité de Lisbonne me donne droit à l'Initiative citoyenne européenne.**

Je peux proposer une loi qui porte sur un domaine relevant des compétences de la Commission européenne.

### En pratique

*L'initiative doit être soutenue par au moins un million de signataires issus d'au moins 7 pays de l'UE.*

*La Commission européenne examine alors la proposition de loi et décide de la suite à lui donner.*



MES DROITS DE CITOYEN européen

# DROITS



# FONDAMENTAUX

La

Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne définit quels sont **mes droits civiques**, personnels, économiques et sociaux en tant que citoyen européen. Ce texte comprend 54 articles regroupés en 6 grands chapitres : **dignité, liberté, égalité, solidarité, citoyenneté et justice.**

La Charte a été adoptée en 2000 à Nice et intégrée en 2009 au Traité de Lisbonne. Elle a la même valeur juridique que les traités européens\* ; les États peuvent être condamnés s'ils ne respectent pas les droits qu'elle contient.

## Dignité

J ai le droit de vivre, mon int grit physique et morale doit tre respect e.

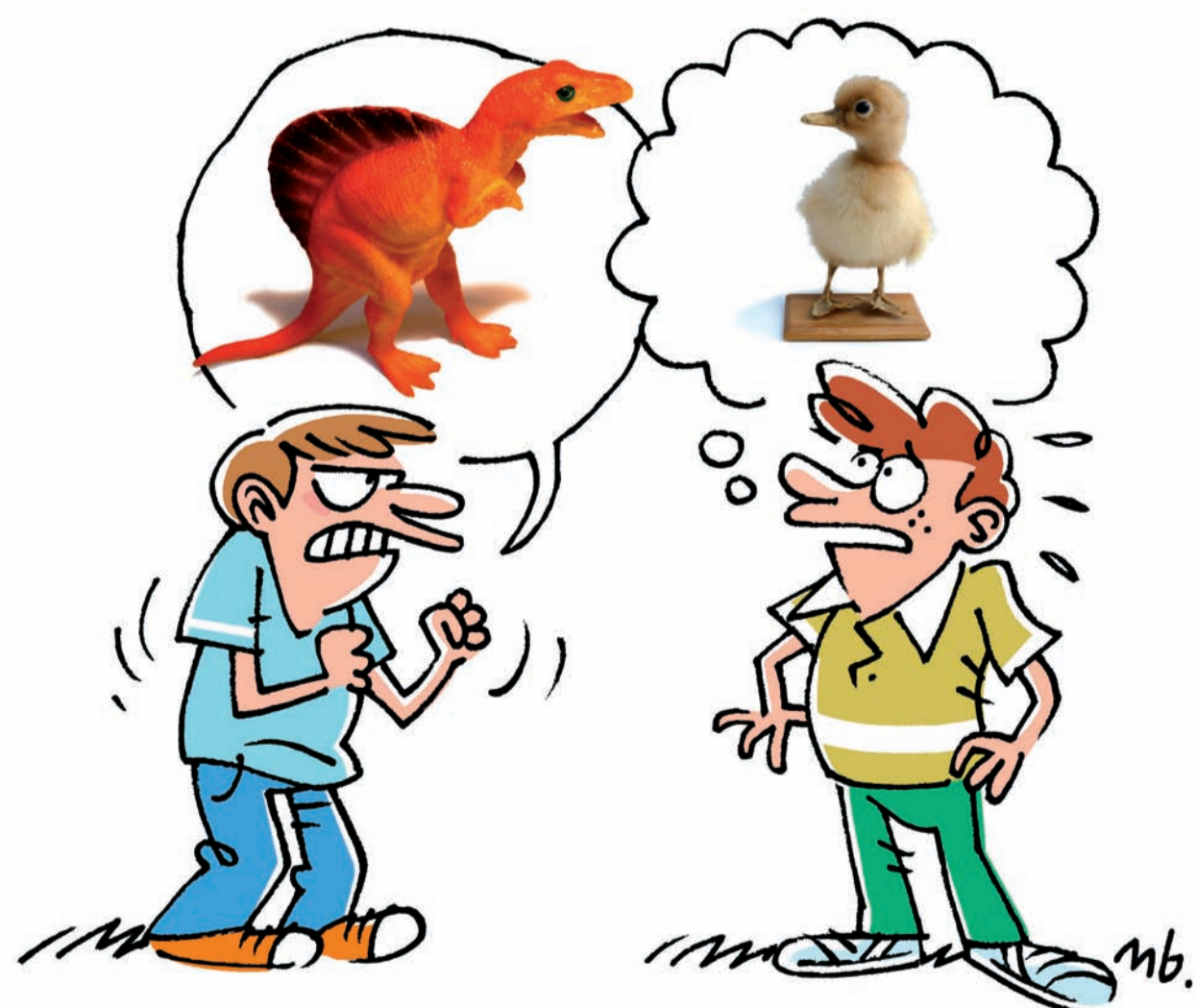


## ÉGALITÉ

J'ai des droits, quels que soient mon âge, ma couleur de peau ou ma condition physique.

## Liberté

J ai le droit de penser ce que je veux et d exprimer mes opinions.



## SOLIDARITÉ

J'ai le droit de travailler dans des conditions qui respectent ma santé, ma sécurité et ma dignité.

## CITOYENNETÉ

J'ai le droit de voter aux élections municipales et européennes quel que soit le pays de l'Union où je suis établi.

## JUSTICE

Je suis présumé innocent jusqu'à ce que ma culpabilité soit établie et j'ai le droit d'être défendu.



Si mon pays ne respecte pas mes droits, je peux, en dernier recours,

faire appel à la Cour de justice de l'Union européenne.

\* Sauf pour la Pologne, la République tchèque et le Royaume-Uni, qui ont obtenu une dérogation.

# MES DROITS DE CITOYEN européen

# La LIBRE-CIRCULATION



Je

suis citoyen européen et quel que soit mon statut j'ai le droit de circuler, séjourner et résider librement au sein des pays membres de l'UE.

### En pratique

Je n'ai besoin que de ma carte d'identité ou de mon passeport en cours de validité.

Pour plus d'infos, je me rends sur : [europa.eu/youreurope](http://europa.eu/youreurope)



### Études

J'ai le droit d'étudier ou de me former dans n'importe quel pays de l'UE.



Mon niveau d'études ou mon diplôme peut être reconnu dans le pays où je poursuis mes études ou celui où je cherche du travail.



### Retraite

J'ai le droit de prendre ma retraite au soleil.

Je peux percevoir ma pension en résidant dans un autre pays de l'UE.



### Travail

J'ai le droit de travailler dans un autre pays de l'UE.

Je n'ai pas besoin de permis de travail. Si je pars chercher un emploi dans un pays de l'UE, je peux continuer à percevoir mes allocations chômage pendant 3 mois.



### Santé

J'ai le droit de tomber malade et être soigné dans n'importe quel pays de l'Union.



La carte européenne d'assurance maladie facilite la prise en charge des soins médicaux lors d'un séjour temporaire (voyage, stage professionnel, séjour linguistique) dans un pays de l'UE.

### Argent

J'ai le droit de ne pas payer pour avoir de l'argent.

Je ne paie pas de commission pour un retrait au distributeur de billets dans la zone euro.

### Protection diplomatique

J'ai le droit d'être protégé partout dans le monde.

Si je voyage en dehors de l'UE et si je perds mes papiers ou qu'on me les vole, je peux être protégé par le consulat ou l'ambassade d'un autre État membre que le mien.



# MES DROITS DE CITOYEN européen

# DROITS des CONSOMMATEURS



## RAPEX

C'est le système communautaire d'échanges d'informations sur les dangers découlant de l'utilisation de produits de consommation. RAPEX peut demander l'interdiction ou le rappel des produits à risque.

## J'ai le droit de changer d'avis



En cas de commande par téléphone, Internet ou démarchage à domicile, la législation européenne prévoit un délai de réflexion de 7 jours.

## J'ai le droit d'acheter des jouets...

...sans danger pour mes enfants



Le marquage CE apposé sur les produits comme les jouets, les produits de beauté ou les appareils électriques indique que ces produits respectent les règles de l'Union européenne en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.

## J'ai le droit de ne pas payer trop cher mes appels

En cas d'appels, de SMS ou de téléchargements dans un autre pays de l'Union européenne, la législation européenne fixe un prix maximum, en baisse chaque année.

## J'ai le droit de savoir ce que je mange

Sur les emballages des produits alimentaires doivent figurer : la liste des ingrédients, l'origine du produit et les coordonnées du fabricant ou de l'importateur, la quantité, la date de péremption et les informations nutritionnelles.

**Avoir des droits c'est bien, pouvoir les appliquer c'est mieux !**



C'est pourquoi, en cas de litige avec un commerçant étranger, les centres européens des consommateurs aident les citoyens qui en ont besoin.